

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 3 juillet 2014 à 19 heures 30 minutes au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du conseil.

Sont présents mesdames les conseillères Nicole Ste-Marie et Joane Gibeau, messieurs les conseillers, Sylvain Mallette, Michel Hamelin et Mario Parent sous la présidence de madame la mairesse Francine Daigle.

Est présent monsieur Michel Morneau, urbaniste OUQ, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent monsieur le conseiller François Thibault.

**1. Ouverture de la séance**

Madame la mairesse Francine Daigle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h34.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

14-07-159

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que rédigé :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Avis de motion – Règlement d'emprunt numéro 337-14 pour des frais de refinancement
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

**3. Période de questions**

Il n'y a pas de questions de l'auditoire.

**4. Avis de motion – Règlement d'emprunt numéro 337-14 pour des frais de refinancement**

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Michel Hamelin, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption un règlement relatif aux frais de refinancement des règlements 237-06 et 262.08.

**5. Levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 19h40.

---

Francine Daigle, mairesse

---

Michel Morneau, urbaniste, directeur général